



VALENCE 41 M€ pour la protection de l'enfance

Le conseil général de la Drôme a signé hier, par la main d'Alain Genthon, le vice-président en charge du social, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. Couvrant la période 2014-2018, ce contrat alloue à la plus importante association de protection de l'enfance du département, que préside Jean Chappellet, un peu plus de 41 millions d'euros pour lui permettre de réaliser ses objectifs. Dès 2015, 43 places seront ouvertes au centre de placement familial spécialisé. En 2016, le service d'Accompagnement éducatif en milieu ouvert verra ses capacités réservées s'élever à 710 places et un dispositif de prévention des crises familiales sera activé.

*Dauphiné libéré
Mardi 23/12/2014*